

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS353

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« à l'entrée en vigueur du présent titre de la présente loi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.